



## AVIS PUBLIC

### ***Adoption du Règlement 556-2025 remplaçant le règlement numéro 539-2024 afin de définir les modalités de paiement et de déterminer les dates d'échéances des versements de taxes à compter de 2026***

Prenez note que, lors de la séance ordinaire tenue le 7 avril 2025, à 19 h 30, le Conseil a adopté le règlement numéro 556-2025 afin de définir les modalités de paiement et de déterminer les dates d'échéances des versements de taxes à compter de 2026.

Une copie est également disponible sur le site officiel à [www.lac-simon.net](http://www.lac-simon.net).

Ce règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné ce 7<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2025.

Marie-Pier Lalonde Girard  
Directrice générale et greffière-trésorière

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussignée, Marie-Pier Lalonde Girard, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Lac-Simon, certifie, par la présente, avoir publié l'avis public ci-joint, en l'affichant aux deux endroits publics indiqués dans la résolution numéro 161-05-2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat à Lac-Simon, le 7 avril 2025.

Marie-Pier Lalonde Girard  
Directrice générale et greffière-trésorière